

Extrait du Procès-verbal des Délibérations
Du Conseil Municipal du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, 23 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2026 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Serge CHOURRE.

Présents : Herve WALLEZ, Victoire MAHIEU, Sébastien MAJESTE, Audrey BURGUE, Cédric HERARD, Julie CASEMAYOU, Bruno BERNOS, Hélène GUIRAL, Vincent MATHY, Sylvie VALLAT, Christine FLORAS, Christophe BLANCHET, Camille BAZAILLACQ

Absents :

Absent mais ayant donné pouvoir :

Mathieu PEYROUTET a donné pouvoir à Christophe BLANCHET

Secrétaire de séance : BURGUE Audrey

Début de séance : 19h40

Objet : REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le maire expose au conseil municipal qu'une actualisation des prix de locations des salles communales est nécessaire.

Après une discussion constructive, autour de la grille tarifaire présentée par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré à l'unanimité,

FIXE les nouveaux tarifs de location ci-dessous, à compter du 01 juillet 2026 :

TARIFS DE LOCATION Y COMPRIS L'UTILISATION D'UN CONTAINER A
ORDURES MENAGERES

	DUREE	SAINT FAUST	EXTERIEUR	CAUTION	NETTOY AGE
SALLE RENCONTRE FAMILLES	Journée/soirée	100 €	300 €	1 000 €	150 €
	Week-end	200 €	500 €		
SALLE POLYVALENTE	Journée/soirée	200 €	550 €		300 €
	Week-end	400 €	1 000 €		
2 salles	Week-end	500 €	1 500 €	2000 €	450 €
Salle de télétravail (étage de la mairie)		5 € de l'heure			

Associations de Saint Faust gratuité pour les réunions et les manifestations internes ou ouvertes (A.G. avec repas, réunion de fin de saison)

POUR LOUER, il faudra :

- Remplir une convention de location de salle signée par les deux parties
- Se munir d'une attestation de responsabilité parentale pour les mineurs,
- Se procurer une attestation d'assurance avec responsabilité civile.

Salle polyvalente Sport en individuel (pelote) y compris la lumière		
	Périodes	Tarifs
Habitants de Saint Faust et extérieur	Location des créneaux à l'année Priorité aux habitants de St Faust	150 € ou 6 € l'heure
Associations de l'Agglo et hors Agglo		6 € l'heure

Terrain de sport avec ou non accès aux vestiaires	
Associations sportives de l'Agglo et autres communes	6 € l'heure

LOCATION DES CHAISES ET TABLES (environ 4 jours)

- 2 € la table (*coût de remplacement 90 euros*)
- 0.25 € la chaise (*coût de remplacement 21 euros*)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Serge CHOURRE.



